

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



NOVEMBRE / DECEMBRE 2015

## SOMMAIRE :

Info Mairie .....	P 2
La vie des Commissions .....	P 4
La vie du village .....	P 8
La vie associative .....	P 10
Le portrait de l'édition.....	P 11
Le dossier de l'édition.....	P 12
Info Pays Voironnais .....	P 14
Infos diverses .....	P 15
A vos agendas .....	P 16



**R**etrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

## LE DOSSIER :

L'évolution de la téléphonie à Saint-Aupre p 12

## LE PORTRAIT :

Le personnel Administratif de Saint-Aupre p 11

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :  
[www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)

## LE MOT DU MAIRE



Pour commencer un clin d'œil à l'automne : pourquoi moi ? doit se dire la première feuille qu'un arbre lâche à l'automne. Cette dernière raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été dirons nous.

Ainsi passent les saisons.

Quant à notre commune, pour la sécurité des biens et des personnes, plusieurs aménagements, travaux sont prévus en cette période automnale :

Le syndicat intercommunal de la Morge et de ses affluents (SIMA), va prochainement faire procéder au curage de la plage de dépôt de la Rossetière. Merci aux riverains d'accepter le passage des véhicules de chantier et de notre interlocuteur, le SIMA.

Une partie des graves récupérées va servir au renforcement de la digue du « clos des vergers » qui a causé dernièrement, quelques désagréments aux habitants du lotissement.

Dans le cadre de l'éclairage public, nous allons dans un premier temps mettre en conformité 9 coffrets électriques sur 13 et dans un deuxième temps procéder à la révision, rénovation des 71 points lumineux de notre territoire. Pour rappel, ces deux opérations programmées sont financées à hauteur de 80% par le Syndicat des Energies De l'Isère (SEDI).

Nous avons établi, approuvé, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Vous allez être destinataire d'un document à conserver le DICRIM. En page intérieure, un arti-

cle traite de cela.

Le « Général Hiver » va pointer le bout de son nez. Aussi, pour rappel, comme chaque année, nous vous demandons de tailler, d'élaguer haies et arbres qui jouxtent le domaine public, de bien garer vos véhicules afin de laisser le passage des chasse-neige. Merci d'en prendre bonne note.

Le mois de novembre est synonyme « du souvenir ». Que ce dernier reste dans le cœur des vivants que nous sommes. Je vous espère nombreuses, nombreux pour la commémoration du 11 novembre à Saint-Aupre le Bas comme à Saint-Aupre le Haut. C'est un devoir de mémoire que nous devons à nos aînés, un maillon important de notre histoire.

Le 10 novembre à la salle polyvalente, nous vous attendons pour une soirée théâtrale « Le Convoi ». Cela retrace, relate un vécu douloureux, tragique de la folie des Hommes. Cela constitue notre héritage commun mais nous, nous restons pour des générations nouvelles des transmetteurs d'amour, d'espérance, de foi en l'avenir.

La prochaine parution du journal est prévue début janvier 2016. Qu'il me soit permis par anticipation de vous souhaiter de bonnes fêtes familiales de Noël.

Pour conclure : Jan Swerak écrit : « nous avons besoin de l'hiver. C'est pendant l'hiver que la nature se repose, que l'esprit lui, peut entrer en ébullition ». Alors.....

**Votre maire, Pierre Durand**

## LISTE DES DELIBERATIONS

*Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public*

### Séance du 10 septembre 2015

- Mise à jour des montants de référence et des conditions de versement de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT).
- Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet.
- Mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention pour la mise en œuvre du Système National d'Enregistrement (SNE) pour les logements sociaux
- Autorisation à donner à M. le Maire de signer l'acte de vente du lot n°5- ZA la Bouboutière.
- Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention de participation financière avec la commune de Saint Etienne de Crossey pour l'acquisition d'un nouveau minibus
- Abrogation de la délibération n°2015-27 pour l'acquisition du minibus de Saint Etienne de Crossey à l'euro symbolique.
- Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec la commune de Voreppe sur la répartition des charges des écoles publiques
- Décision modificative n°1 : virement de crédits pour des investissements à l'école maternelle suite à l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe.

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Le 04 sept Ediz SAHIN  
La Rossetière  
Le 21 sept Mila BERNARD  
Le Champtoraz

### Mariages :

- 12 sept Elodie BUISSON et  
Laurent VAILLON

### Décès

- 30 sept Jean AILLOUD





## C ommémoration de l'Armistice de la guerre 1914 - 1918 :

Le mercredi 11 novembre :

8H45 : Saint-Aupre le Haut

9H30 : Saint-Aupre le Bas

## Période hivernale et routes communales :

**N**ous rentrons dans la période hivernale avec des risques de chutes de neige. Aussi, afin que le déneigement puisse s'effectuer dans de bonnes conditions, par nos agents techniques, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales et de maintenir leurs abords propres.

Les retardataires qui n'ont pas encore renouvelé leur convention de déneigement voudront bien faire le nécessaire auprès du secrétariat de mairie avant le 10 novembre.



## Vœux 2016

**L**e Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population le samedi 16 janvier 2015 à 11H00 à la Salle Polyvalente et le CCAS invitera les aînés à partager le traditionnel repas le Dimanche 17 janvier.



## RAMASSAGE DES POUBELLES :



**L**es 25/12 et 01/01 étant des vendredis, les collectes des ordures ménagères **seront effectuées le samedi 26/12/2015 et le samedi 02/01/2016.**



**L**e secrétariat de mairie sera **fermé** le jeudi 24 décembre 2015 et sera **ouvert** le jeudi 31 décembre 2015 de 9H00 à 12H00

## **Les ateliers de Noël, 2<sup>ème</sup> édition !!**



**P**arce que la période de Noël est propice à la création et à la rencontre. Qui que vous soyez rejoignez les ateliers de Noël. Il s'agira d'embellir la place du village, cœur des festivités. Ils ouvriront leur porte, salle des associations n°2 (à proximité de la salle polyvalente, au rez-de-chaussée).

**Nous vous attendons les samedi 21 novembre et 28 novembre de 14h à 17h.**

Le thème de l'année sera les matières premières.

Pour ce faire, n'hésitez pas à collecter les matériaux suivants : liège (bouchons, plaques...), bois (brindilles, rondelles...), métal (sur les bouchons de mousseux, fil de fer, petits clous...).

Votre caisse à outils sera aussi nécessaire : perceuse, ciseaux, cutter, scotch, pistolet à colle, colle, agrafeuse, crayon, perforatrice, attaches parisiennes, acrylique blanche, crayon peinture blanc (tel blanco), ficelle...

Des fiches créatives vous seront proposées.

Vous pouvez aussi vous délester de vos vieilles décorations, nous en ferons bon usage.

Venez !

La commission vie du village - Barbara 04 76 06 09 93





# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Barbara JOACHIM



Pierre GALLAND



**L**E TILLEUL M'A DIT...  
JE VOUS REMERCIE

D'avoir été présents et si nombreux à l'ouverture des bistrotts de Saint-Aupre.

**Pour la prochaine saison, rejoignez la troupe théâtre !!!!!**



Beaucoup de re-tours ont été faits concernant l'intérêt de connaître ces lieux de rencontres. De l'émotion ce jour là, tant pour les personnes qui ont connu ces époques, que pour celles qui ont découvert l'histoire des cafés saintaupriens. Vous avez partagé la vie de ce village de 1935 à 1980. Mais aussi, le partage du travail d'un an de la troupe de théâtre intergénérationnelle. Elodie David D'ARTEMUSE a su mettre en valeur notre patrimoine avec l'écriture et la mise en scène de la représentation très appréciées. Les décors ont subjugué le tout. Chez Mille et Zime, le bistrot d'un soir, les bavardages allaient bon train...

En vous inscrivant, vous participeriez à l'histoire de Saint-Aupre, vous feriez revivre des personnages qui ont bâti la notoriété de notre village. Vous seriez des passeurs de témoins !

Il s'agit surtout d'un outil d'expression, libérateur de tensions. Un outil qui apprend à se connaître et à rencontrer l'autre.

C'est une formidable aventure entre jeunes (à partir du collège) et moins jeunes ( !!!!!!!!!!!!!) qui se déroule tous les jeudis soirs dans la salle polyvalente.

Venez vous inscrire ! Remplissez ce pré-questionnaire, déposez le à la Mairie et je vous recontacterai :

Nom.....  
Prénom.....  
Tél.....  
Email.....  
Autre.....



Vous vous demandez à quand la prochaine version...? Vous ne voulez pas attendre ?!!

Nos talentueux théâtres briquent les planches !!

Pour la troupe du tilleul m'a dit...  
Barbara 04 76 06 09 93

Des reporters ont été recrutés... nous cherchons des témoins au sujet de...

Non, vous ne saurez pas tout, pas tout de suite... seulement dans le prochain numéro !





Suite à la pièce écrite et jouée par la troupe du Tilleul m'a dit, un saintauprien, Alain Dereymez nous a écrit cet article. Nous partageons.

## «Le tilleul m'a dit» fait revivre le passé de St Aupre Illustration avec des photos d'époque

Le samedi 3 octobre 2015 la troupe du tilleul m'a dit nous a fait voyager - notamment lors d'une fameuse scène en autocar - et revivre le temps et les gens du passé avec comme fil conducteur les bistrots.

En 3 actes et 27 scènes très précisément, un gros travail des metteurs en scène et des acteurs qu'il faut souligner, différents personnages et des moments forts de la vie du village des années 1930-1970 ont été évoqués.



dur pour les femmes aussi



le travail et l'entraide qui soudaient les villages



aux travaux des champs tout le monde y participait parfois



traite à la main dans les années 1970



Le tilleul m'a dit c'était la fête pour les enfants, mais le tilleul ne m'a pas encore tout dit...

Les durs travaux des champs donnaient soif et les hommes, principalement, aimaient se retrouver dans ces bistrots où ils pouvaient parler de leurs préoccupations quotidiennes... même le dimanche quand femmes et enfants allaient à la messe comme évoqué dans la pièce.

Une simple brouette dans une scène et le décor renvoyait au passé, à cette époque où l'eau n'était pas courante dans tous les foyers de la commune.

La fin de la guerre de 1939-1945, moins meurtrière que la précédente qui outre les nombreux morts sur le champ de bataille avait meurtri les corps, fut accueillie à St Aupre avec joie et soulagement comme le firent bien comprendre les acteurs.

Des moments passés dans et autour des bistrots qu'ont su faire revivre les acteurs, petits et grands, du tilleul m'a dit.



dans les années 1960 l'eau arrive à La Rossetière



un mariage devant le café Enselme



fête en 1946 pour le retour des prisonniers



des figures de St Aupre



les enfants d'autrefois





## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE... SUITE

### Le REPÈRE ouvre le 4 décembre 2015 !

Après la magnifique soirée « Le Tilleul m'a dit », on a pu comprendre le rôle essentiel des bistrotiers pour nos aïeux, mais la vie dite « moderne » les a fermés inexorablement.

Apparemment, cela manque à certains d'entre nous.

Un groupe de travail constitué à l'initiative de la commission Vie Associative et Culturelle a commencé une réflexion pour savoir si ce manque concerne beaucoup de saintaupriens. Observations, sondages, questionnaires, dialogues impromptus ont amené comme conclusion que de nombreux Saintaupriens ressentent le besoin de retrouver dans notre village un endroit permettant de se retrouver, de partager humainement une discussion, une activité, des services.

Il faut donc faire quelque chose et il a été décidé avec l'aval du conseil municipal, de tenter une expérience afin de vérifier si cela répond à un besoin réel.

La salle des associations 2, devient **Le REPÈRE** et se destine à offrir à tous ceux qui le souhaitent, un moyen de se retrouver et de sauvegarder ainsi la dimension humaine à laquelle nous sommes tant attachés dans notre village.

Dans un premier temps, il ouvrira en fonction des bonnes volontés qui voudront bien s'en charger, peu ou beaucoup, de temps en temps ou régulièrement, selon les disponibilités de chacun, avec pour règle le respect.

On pourra y boire un café, jouer aux cartes, visiter une exposition, naviguer sur Internet, et plus selon ce que chacun est décidé à partager dans le cadre d'une charte :

**L : LOISIR** : Avant tout, prendre du bon temps, faire des choses avec plaisir

**E : EXPOSITION** : Possibilité de présenter des photographies, des objets, des événements, des temps

**R : RESPONSABLE** : Un cadre agréable vivant et varié où chaque participant doit se sentir acteur.

**E : ECHANGE** : Ce lieu mis à disposition facilitera la communication et le brassage des réflexions.

**P : PARTAGE** : Combattre l'isolement et l'individualisme en créant du lien dans notre participation.

**E : EXPRESSION** : Local dédié à émettre des idées sur ce que l'on souhaite trouver et apporter.

**R : RESPECT** : Pour mettre en place le vivre ensemble et s'ouvrir à la tolérance.

**E : ENVIE** : De rencontrer, de jouer, de discuter, de boire un coup, au plus près des désirs de chacun.

Bien entendu, les associations qui utilisent cette salle actuellement pour leurs activités conserveront intégralement cette possibilité et les plages d'ouverture du

REPÈRE seront définies parmi les créneaux horaires restants.

Le comité des fêtes a accepté d'être partenaire de l'expérience en acceptant de « couvrir » le projet avec un statut associatif et d'apporter une aide financière pour commencer à équiper le local.

**Vous êtes invités à venir avec nous ouvrir**

**Le REPÈRE**

**vendredi 4 Décembre à 18h30**

**A cette occasion, nous procéderons au vernissage de l'exposition NUMEMORIS**



Le REPÈRE accueillera du 04 au 26 décembre l'exposition itinérante Numemoris de l'association histoire et patrimoine du pays voironnais (AHPPV), réalisée avec les financements du programme européen LEADER et de la CAPV.

Y sont présentées les plus belles images (cartes postales et photos privées) issues de la collecte Numemoris (<http://numemoris.fr>) avec les 34 communes du pays voironnais et les thèmes forts du territoire (écoles, agriculture...) soit 55 panneaux à découvrir !



Compte tenu de son importance, cette exposition sera présentée en trois périodes de trois semaines. La première période est consacrée à notre bassin de vie, le Val de Morge et présentera plus particulièrement Saint-Aupre, Saint Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin.

**Samedi 5 décembre et dimanche 6 décembre (Avant ou après avoir voté car c'est un dimanche d'élections régionales),**

**Venez boire un café ou un thé, et visiter l'exposition NUMEMORIS**

**au REPÈRE**

**Samedi 5 décembre** de 10h00 à 12h00  
de 16h00 à 18h00

**Dimanche 6 décembre** de 10h00 à 12h00  
de 15h00 à 18h00

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE... SUITE



Julie BILLION-GRAND

## COMMISSION COMMUNICATION

Sur le site internet, nous avons proposé une inscription à la Newsletter. Aujourd'hui, nous avons quelques inscriptions, mais pas suffisamment pour la mettre en place.

Aussi, si vous êtes intéressés pour recevoir cette newsletter, n'hésitez pas à aller vous inscrire sur [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr). Quand nous aurons atteint les 100 inscriptions, nous pourrons alors utiliser ce mode d'information.

### Petit rappel, qu'est ce qu'une Newsletter ?

Une newsletter est un mail diffusé régulièrement à des internautes qui se sont inscrits volontairement et revêt des objectifs informationnels. Elle permet ainsi de recevoir régulièrement par courrier électronique des informations brèves et récentes, complémentaires de l'information papier qui vous est distribuée.



Michelle BLANCHIN

## COMMISSION FINANCE - ADMINISTRATION

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) élaboré par la commune afin de réagir au mieux en cas de catastrophe, c'est la compilation des procédures applicables en cas de crise liée à la réalisation d'un des risques recensés lors de l'évaluation des risques, ainsi que le recensement des moyens à la disposition de la commune.

Le PCS prévoit les moyens pour alerter et informer habitants et visiteurs sur la commune, recense les moyens humains et matériels pour mettre en sécurité les personnes, détermine l'organisation de crise permettant d'assurer les missions relevant de la responsabilité du maire (information, accueil des sinistrés, ravitaillement, ....)

Il est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR). Le plan communal de sauvegarde est arrêté par le Maire de la commune. Chaque maire doit le mettre en place sur le territoire de sa commune. Le PCS de Saint-Aupre a été transmis en préfecture en janvier 2015 pour être opérationnel.

### D I C R I M - DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Afin de vous guider dans les démarches en cas de crise, le « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » (DICRIM) vous est remis avec le bulletin municipal.

**Ce document est à lire attentivement et à conserver.**



# LA VIE DU VILLAGE

## LA FÊTE DES VOISINS A LA ROSSETIÈRE C'ÉTAIT VENDREDI 13 SEPTEMBRE

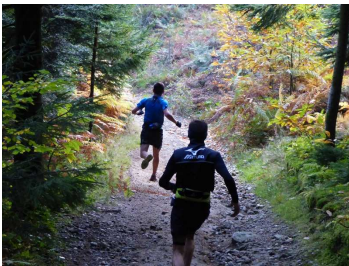


Ce fut une belle soirée de fin d'été où de nombreux rossetiérois se sont retrouvés dans la cour de Sophie et Jean -François Puget, autour d'un buffet gourmand pour le plaisir de rencontrer de nouveaux voisins arrivés depuis peu, pour le plaisir de goûter aux bons petits plats réalisés par chacun pour se raconter les vacances, la rentrée des classes ...

Beaucoup d'enfants, d'ados ont eux aussi profité de ce bon moment. Il est vrai que le hameau de la Rossetière ne manque pas de jeunesse : 31 enfants de moins de 11 ans et 21 pré ados et ados !

Un moment de belle convivialité dans un hameau où il fait bon vivre !

## LES SENTIERS DE RANDONNÉES, UN SUCCÈS GRANDISSANT AVEC UN RECORD DE FRÉQUENTATION CETTE ANNÉE 2015!

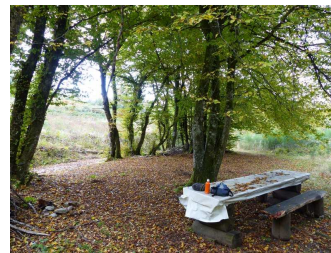


Les Foulées Natures de Crossey, ce 11 octobre, ont été la 9<sup>ème</sup> manifestation à fouler les sentiers du haut de Saint-Aupre, entre l'étang des Chartreux et le Col des Milles Martyrs. Un

succès grandissant qui confirme la renommée de Saint-Aupre comme coulée verte des agglomérations avoisnantes. Ceci encourage l'action de la commune en matière de protection de ce patrimoine exceptionnel.

Sous des écoles, clubs sportifs, comités divers se présentent sur nos sentiers, à pied, au pas de course, à VTT ou à cheval. D'avril à octobre 2015, ce sont 9 manifestations « officielles » qui se sont suivies les unes derrière les autres. Les deux dernières en date : la bombe équestre voironnaise le 4 octobre et la foulée de Crossey le 11. Ces manifestations émanent principalement des communes du voironnais : Voiron, Chirens, St Blaise du Buis, St Etienne de Crossey, Coublevie et bien sûr Saint-Aupre avec sa randonnée du Hibou, mais aussi du val d'Ainan. Sans compter les nombreux clubs de marche qui arpentent ces sentiers à longueur d'année et, bien sûr, les familles qui viennent prendre l'air pur de nos montagnes !

C'est dans cet esprit que la commune continue ses actions de protection de ce milieu naturel en limitant, d'une part, l'accès aux véhicules à moteur et en ramassant les déchets. Des procès-verbaux ont été dressés par la brigade auprès des contrevenants et deux nouveaux panneaux d'interdiction ont été installés à la Montagne par les employés communaux. Ces derniers ramassent également régulièrement les détritiques, en particulier sur



la plateforme du parking de l'étang des Chartreux qui a été réaménagée, et, de façon exceptionnelle cette année pour la Rando du Hibou, sur l'aire de pique-nique du chemin des Vessières dont les

déchets de toutes sortes y avaient été collectés alentour par un habitué des lieux.

Toutes ces actions visent à préserver ce magnifique patrimoine naturel que sont nos forêts et ses magnifiques sentiers qui font la réputation de notre commune où, cet automne encore, chasseurs, ramasseurs de champignons, randonneurs et exploitants forestiers se côtoient quotidiennement.



Ces lieux magnifiques sont à tous, merci de partager cette merveilleuse nature dans un esprit de respect mutuel !

Et pour les amateurs, vous pouvez vous procurer cette carte auprès des offices du tourisme du voironnais :

« Promenades et randonnées  
LE PAYS VOIRONNAIS  
A pied, à cheval, à VTT »  
[www.paysvoironnais.info](http://www.paysvoironnais.info)

## FOIRE AUX CHÈVRES 2015

**B**ravo et merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle édition de notre foire.

Plus que jamais cette réussite tient au fait que les saintaupriens savent se mobiliser et apporter chacun ce qu'il peut, ils connaissent le sens du mot solidarité.

Notre manifestation annuelle est un énorme édifice qui ne tient que parce chacun y apporte sa contribution. Le soleil était de la partie pour récompenser les efforts que vous avez faits, votre disponibilité et votre bonne humeur.

L'animation du pré Belot avec Répar'acteurs, la Cocci-nelle Verte, AEJ, et nos valeureux boulangers a beaucoup intéressé le public.

Les repas ont été dégustés par 1100 convives et la fanfare FASILA a enchanté les visiteurs par ses joyeuses harmonies.

Le lâcher de ballons du Sou



des Ecoles a emmené dans le ciel des messages d'amitié vers des destinations inconnues.

Un coup de chapeau aux services techniques, aux secrétaires de la mairie et à l'équipe municipale pour leur compétence, leur implication et leur disponibilité, car c'est un sacré coup de feu pour eux.

Comme chaque année, nous réunirons bientôt tous les acteurs de la foire pour un moment convivial.

La vie à Saint-Aupre est peut-être plus agréable qu'ailleurs... c'est grâce à vous, grâce à nous !!!

Continuons et ne lâchons rien !

Le Comité des Fêtes

## UN TERRITOIRE AUTONOME EN ÉNERGIE À L'HORIZON 2050 : TOUS CONCERNÉS !



**L**e Pays Voironnais s'est associé au Parc National Régional de la Chartreuse pour s'engager dans cette voie d'avenir à l'initiative de la Région Rhône Alpes et de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Afin de préparer l'ensemble de son territoire à la transition énergétique, les deux partenaires s'engagent en tant que territoire pilote sur une trajectoire qui permettrait l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2050.

Afin d'enrichir la candidature groupée Pays Voironnais – Parc Naturel Régional de Chartreuse, un comité du Pays Voironnais composé d'élus, de représentants des services, d'un collège d'habitants<sup>1</sup> et d'acteurs ainsi que d'invités s'est réuni le 24 juin dernier pour un premier échange dans l'espace cafétéria des locaux du Pays Voironnais à Voiron.

Quatre politiques clés pour la transition énergétique y ont été présentées et ont fait l'objet de 4 ateliers : habitat, mobilité, économie, agriculture et forêt, ceci s'inscrivant dans l'optique gouvernementale de diminuer de 75% les gaz à effet de serre d'ici 2050...

**Il est parfaitement évident que cet équilibre ne pourra être trouvé qu'en diminuant notre consommation d'énergie (voir encadré). Nous sommes tous concernés !**

1 Philippe Schneider, en tant qu'habitant de Saint-Aupre volontaire, a été désigné par le Pays Voironnais pour faire partie de ce collège.

### Le cap à franchir !

Le territoire concerné par le Pays Voironnais et le Parc de la Chartreuse représente à lui seul 85 communes<sup>2</sup> et 117 300 habitants. Il est constitué de 58% de surfaces agricoles, 31% de forêts et 2% de zones humides. **Sa consommation est actuellement de 2440 GWh<sup>3</sup> avec une autoconsommation d'énergies renouvelables de seulement 291 GWh** (65% de bois et 25% de photovoltaïque). Ces énergies renouvelables représentent donc seulement 11% de la consommation, ce qui situe le cap à franchir. L'augmentation des énergies renouvelables a donc ses limites et devra être complétée par un programme d'économie d'énergie de grande ampleur !!!

- 2 A noter qu'il y a 24 communes en commun entre le Pays Voironnais et le Parc de la Chartreuse
- 3 Gigawatt par heure



# LA VIE ASSOCIATIVE



**V**endredi 4 décembre de 19h à 20h, à l'AEJ :

## Rencontre PARENTS-ANIMATEURS

Depuis 2 ans, l'association n'a cessé d'évoluer. Elle a élargi son champ d'action auprès des différents publics jeunes de la commune, et œuvre pour ré-

pondre aux besoins des enfants et aux attentes de leurs parents. **Quel est votre avis ? ETES-VOUS SATISFAITS ? COMMENT PERCEVEZ-VOUS NOTRE ACTION ? QUE POURRIEZ-VOUS ATTENDRE DE PLUS ou DE MIEUX ?**

Evénements à venir  
ASSOCIATION FOYER SULLY

## ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 6 Novembre 2015 - 20h30 - Mairie de St Aupre

### Ordre du jour :

- ✓ Bilan Moral et financier
- ✓ Résultats de l'enquête de satisfaction des adhérents
- ✓ Projets à venir
- ✓ Election du bureau
- ✓ Présentation du trombinoscope
- ✓ Votre adhésion au FOYER SULLY et à SAVATOU

Le traditionnel « pot de l'amitié » clôturera cette assemblée

### A noter :

- ✓ C'est uniquement lors de cette assemblée que vous pourrez souscrire à l'adhésion à l'association ainsi qu'à l'assurance SAVATOU (obligatoire pour les sorties de ski)
- ✓ Pour gagner du temps pendant l'AG, n'hésitez pas à préparer en amont vos règlements par chèque à l'ordre du FOYER SULLY (à l'aide de la grille tarifaire ci-dessous)



### TARIF DES COTISATIONS 2015 / 2016

COTISANT	ADHESION FOYER SULLY	ADHESION SAVATOU (Carte loisirs + Assurance)
Etudiant (- de 25 ans avec présentation de justificatif)	10€	12€
Individuelle (+ de 18 ans)	10€	19€
Couple (2 adultes) ou Famille monoparentale (1 adulte + 1 enfant - de 25 ans)	15€	24€
Famille (à partir de 3 personnes avec enfant de - de 25 ans)	20€	28€

## MATINEE DIOTS

Dimanche 8 Novembre 2015 - Salle des fêtes de St Aupre

Sur place ou à emporter ?? C'est comme vous voulez !!

Ne manquez pas notre traditionnelle MATINÉE DIOTS  
Dégustation et vente de Diots, polenta et vin blanc de Savoie  
Rendez-vous de 10h à 13h pour une matinée gourmande et conviviale !!

Renseignements et infos sur le blog du Foyer Sully : <http://foyersully.hugoblog.com>  
Contactez-nous à l'adresse suivante : [foyer-sully@gmail.com](mailto:foyer-sully@gmail.com)

Pour évaluer le chemin parcouru et maintenir le bon cap, l'équipe de salariés et les parents bénévoles de l'association souhaiteraient échanger avec vous.

**VOUS = tous les parents dont les enfants participent aux activités du centre de loisirs, du secteur jeunes ou du périscolaire.**

Contact : Florian OULMIERE (directeur)

04 76 93 42 31 ou 06 69 77 33 23

[association@aej-crossey.fr](mailto:association@aej-crossey.fr)



SIÈGE SOCIAL : FOYER MUNICIPAL  
38960 ST ETIENNE DE CROSSEY

**B**eaucoup de changements cette année pour notre association Dynamique Gym :

- Une nouvelle présidente : **Colette Perrin** qui, sur les traces de son père réussit avec brio à prendre en main son nouveau poste.



- Deux nouvelles animatrices : **Véronique** anime les cours du mardi soir à Saint-Aupre, et les jeudis et vendredis au gymnase de Crossey. **Juliette** assure les cours du lundi soir au gymnase de Saint-Etienne de Crossey. Nous leur souhaitons la bienvenue.

- Un créneau supplémentaire au gymnase de Saint-Etienne de Crossey : le vendredi soir à 18h30 pour un cours de gym fun avec Véronique dans la salle pieds nus.

Anciens et nouveaux adhérents, tout comme les animateurs ont repris leur rythme de croisière sportif, toujours aussi plein de dynamisme !

Nous vous informons qu'exceptionnellement **il n'y aura pas cours le mardi 10/11 à Saint-Aupre.**

D'autre part, aucun cours Dynamique Gym n'aura lieu cette année pendant les vacances scolaires. Si vous souhaitez nous rejoindre vous trouverez la fiche d'inscription sur notre blog :

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>  
ou contacter Colette au 06 80 34 51 09.

## méli-mélo de pinceaux

" partir où personne ne part "

La septième rencontre

des peintres amateurs de Saint Aupre et de la Haute Morge

qui se déroulera courant mai 2016 (date à fixer)

aura pour thème : "partir où personne ne part" .

Toutes les techniques de peinture sont acceptées.

Surface d'exposition par artiste : 2m x 1,20m ( 2 grands tableaux ou 4 petits )

Les inscriptions seront prises en mars / avril ;

une information passera dans les bulletins municipaux .

**A vos pinceaux !**



# LE PORTRAIT DE L'ÉDITION

## PORTRAIT DE DOLORÈS ET MAGALIE

**S**aviez-vous que l'équipe de la Mairie, hormis les élus et les membres des différentes commissions, est composée de neuf personnes : deux qui s'occupent de la partie administrative, deux des services techniques et cinq agents scolaires ?

La partie administrative est assurée de main de maître par **Dolorès et Magalie**.

**Dolorès** s'occupe essentiellement de l'accueil, de l'urbanisme, de l'état civil, des demandes de cartes d'identité, du suivi des inscriptions cantine/garderie sur le logiciel ISSILA, de la facturation aux familles entre autres.

**Magalie** est la secrétaire générale, responsable de l'équipe, elle assure la coordination de l'ensemble des services. En lien direct avec les élus, elle met en œuvre les politiques de l'équipe municipale. Elle s'occupe notamment des préparations et comptes rendus des conseils municipaux, la rédaction des actes administratifs, du budget et de la comptabilité, des projets d'investissement (gestion de la rénovation de la salle de fêtes par exemple) et du patrimoine de la commune. La gestion du personnel (carrières, plannings, paies) lui incombe également.

Elles connaissent parfaitement leurs dossiers et tâches à accomplir, car au-delà de leurs expériences précédentes, elles pratiquent leur métier à la Mairie depuis 9 ans pour Dolorès et 2 pour Magalie. Toutes les deux apprécient la variété des tâches qu'elles doivent accomplir : le besoin de planifier, prioriser, connaître et faire.....un peu tout !

Toutes les deux apprécient la vie dans notre village pour l'esprit de village, la vie associative et la dimension humaine. Justement, un des aspects que Dolorès apprécie particulièrement dans son travail est le contact avec les habitants du village, elle aime rendre service, « le rôle même du service public ». Toutes les deux connaissent bien le village, car elles y vivent depuis de nombreuses années (16 pour Dolorès et 9 pour Magalie).

Mères de familles, elles ont de très bons souvenirs de la vie de l'école, leurs enfants ont été ou sont toujours écoliers de l'école. Elles ont pu constater la joie des petits, qui jouaient dans la cour pendant que nous discutons. La vie dans et autour de l'école a toujours été une source de richesse et de plaisir dans notre village.

Dolorès aime dévorer les livres, au sens figuré bien sûr,

et apprécie particulièrement les œuvres des auteurs des pays nordiques. Millenium 4 est sorti, elle ne va pas tarder à voir s'il est du même niveau que les 3 précédents.....

En espérant que ce portrait vous ait donné un petit aperçu des responsabilités assurées par Magalie et Dolorès dans le cadre de leurs postes à la mairie, en ce qui concerne leurs personnalités ..... vous avez pu constater par vous-mêmes leur amabilité et patience face aux différentes situations auxquelles elles sont confrontées dans le cadre de leur travail.

Merci à Dolorès et Magalie d'avoir pris le temps d'échanger avec nous, et au plaisir de les croiser à la Mairie ou dans le village.

Dans les éditions à venir, nous poursuivrons les portraits des employés municipaux.



Magalie DHALLUIN et Dolorès BOIZARD

## L'ÉVOLUTION DE LA TÉLÉPHONIE À SAINT-AUPRE

**E**n Avril dernier, un amendement à la loi Macron a été adopté au Sénat. Il prévoyait la suppression du service universel du téléphone, soit la disparition définitive des cabines téléphoniques publiques.

La seule condition qui restait avant son application, était que les 4000 communes encore en zone blanche (où les signaux sont faibles) soient couvertes par les réseaux mobiles.

Il existe encore en France plus de 60 000 cabines publiques. Elles ont progressivement disparu depuis 1997 avec la démocratisation du téléphone mobile. Mais le maintien et l'entretien de ce service devenaient plus coûteux que sa faible utilisation.



Ainsi la cabine téléphonique publique du village (située sous l'abri de l'arrêt de bus près de la place de l'église) va bientôt nous être enlevée.

Son installation avait été demandée par le Conseil Municipal en début d'année 1978 à la Direction des Postes et Télécommunications.

Après 37 ans de bons et loyaux services, ce vestige moderne va bientôt nous quitter. France Télécom – Orange a prévenu la Mairie qu'un partenaire mandaté assurera le démontage de la cabine téléphonique.

Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, un certain nombre de cabines sont restées en place et ont été réutilisées (borne WIFI, petite bibliothèque ...).

En France, elles seront toutes retirées et recyclées. Certaines seront exposées au musée des télécoms de la fondation Orange-France Télécom en Bretagne.

## L'Histoire du téléphone à Saint-Aupre à travers les délibérations du Conseil Municipal

Tout commence fin XIXe – début XXe siècle.

Contrairement au « Conseil Municipal de Saint Laurent du Pont » qui veut supprimer le service des dépêches de Miribel les Echelles en 1895, Saint-Aupre répond d'une part que ce service « assure aux habitants ... un service régulier des dépêches qui ont une avance de trente-six heures sur la tournée du facteur ». D'autre part, que « le courrier de Voiron permet de communiquer très facilement et rapidement avec cette ville où s'opèrent toutes



les transactions et où s'écoulaient tous les produits de notre pays. »

Et en 1905, le Président du Conseil municipal « donne lecture à l'assemblée d'une lettre de Monsieur le Directeur des Postes et Télégraphes relative au service téléphonique à établir dans la commune. »

Mais qu'est-ce qu'on entend par service téléphonique au début XXe siècle ?

Il s'agit en fait d'un service de dépêches et télégrammes.

Pour un contrat de cinq ans, le gérant de la cabine téléphonique s'engageait à recevoir les appels (de jour comme de nuit). Les textes lui étaient transmis par l'opératrice. En fonction du degré d'urgence et du prix payé par l'expéditeur, il retranscrivait le message sur télégramme papier ou carte cartonnée (voir photos). Puis il devait porter le pli au destinataire.

A Saint-Aupre le Bas, ce fut d'abord le rôle de M.**RIVOIRE** jusqu'en mai 1926. Puis M.**BERNERD** Julien, « cafetier au Bourg, ... qui présente toutes les conditions de moralité voulues » se présente comme candidat pour le remplacer et le poste lui est accordé. Le gérant de la cabine est employé par la commune et son salaire est examiné au budget communal lors des délibérations.

Fin d'année 1951, « Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Madame **MILLIOZ** Blanche femme **BERNERD**, gérante de la cabine téléphonique de Saint-Aupre le Bas. »



Les élèves de l'ancienne école primaire (bâtiment derrière l'église), dont notre « petit » Maurice, se rappellent que Madame Blanche les interpellait à la sortie de l'école pour mener les dépêches à leurs hameaux.

Après son décès en 1969, la gérance de la cabine téléphonique est transférée à Mme **DURAND**, café de la Rossetière. L'extrait des délibérations dit « Le Conseil Municipal demande la transformation de l'abonnement ordinaire n°30 de Saint Etienne de Crossey au nom de Mme Durand, bon restaurant à la Rossetière en cabine publique de Saint-Aupre le Bas, avec le même numéro ( changement d'intitulé ). »

Mme **DURAND** va la garder jusqu'en 1978, année d'installation de la cabine avec publiphone.

Avec le temps et les besoins grandissants de communication, la charge de cette cabine devient lourde.

Donc en 1938, « *Mr le Directeur des P.T.T de l'Isère ... invite le Conseil municipal à délibérer au sujet de l'installation d'une cabine téléphonique à Saint-Aupre le Haut ... au hameau des Vials.* »

Dès 1941, l'Administration des Postes transmettra directement tous les messages concernant les hameaux de Saint-Aupre le Haut vers cette nouvelle cabine installée chez Mademoiselle **MARTIN Nancy**, qui tenait un café-épicerie-tabac, « *cette dernière prenant l'engagement de les faire distribuer directement.* »

En 1967, il y a du mouvement à Saint-Aupre le Haut : la cabine téléphonique est déménagée de chez Madame **BARRAL** à la famille **BOUFFARD-ROUPE** jusqu'à sa ferme.



A Saint-Aupre « le Bas », il ne reste plus de traces de l'ancienne cabine du café **BERNERD**. Elle se trouvait à l'intérieur dans le couloir d'entrée, puis dans l'une des chambres de l'actuelle maison.

A Saint-Aupre « le Haut », au coin de la cour et visible depuis la route, on aperçoit encore un petit bâti qui ressemble à un cabanon de jardin : c'est l'ancienne cabine téléphonique publique.

## La petite histoire du téléphone



Longtemps attribuée à **Alexander Graham Bell**, inventeur écossais émigré aux Etats-Unis en 1876, l'invention du téléphone revient en fait à **Antonio Mucci**, inventeur italien en **1871**. Grâce une membrane qui vibre devant un électro-aimant et à un câble électrique, le courant peut-être transporté et la parole devient transmissible.

En **1880**, **Clément Ader**, ingénieur français, améliore le système. Il ajoute au microphone, deux écouteurs pour mieux entendre l'interlocuteur. La liaison téléphonique passe de standard à standard, les télégrammes ou dépêches sont retranscrits sur papier pour être ensuite distribués par le facteur ou un coursier.

Le premier téléphone à cadran apparaît en 1922. Il permet d'appeler directement son correspondant en composant son numéro.

En 1963, le S63, le fameux combiné orange ( couleur officielle rouge ), devient le poste le plus largement fabriqué. D'abord gris, il sera décliné en version bleu, marron, blanc et rouge.



Dix ans après, en 1973, le tout premier téléphone portable fait son apparition privé. Il ne sera disponible à la vente qu'en 1983, soit dix ans plus tard.

Aujourd'hui, en France, il y a presque autant de téléphones mobiles que d'habitants.





## Communiqué de Presse

### JOURNÉE PORTES OUVERTES (E2C / Site de VOIRON)

Dans le cadre de la Journée Nationale des Jeunes, l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C) située à Voiron, 10 Impasse Ruby, ZA Paviot, ouvrira ses portes Jeudi 19 Novembre 2015 de 10h à 17h.

Depuis 2011 sur le Voironnais, cet organisme de formation a pour objet l'insertion professionnelle de jeunes, âgés de 18 à 25 ans, déscolarisés, sans diplôme ni qualification et motivés pour s'impliquer à temps plein dans un parcours de formation individualisé en alternance (entreprise/formation à l'E2C) d'une durée moyenne de 6 à 8 mois.

Venez rencontrer les stagiaires de l'E2C !

Candidats potentiels, parents, professionnels, médias, partenaires de l'E2C (institutionnels, entreprises...) ou simples curieux seront accueillis par les jeunes stagiaires et l'équipe pédagogique.

L'E2C vous proposera de participer à des ateliers originaux qui vous permettront d'emprunter le chemin de l'emploi suivi pas les jeunes en formation...

Renseignement au 04 76 29 03 03 – [info@e2c38.fr](mailto:info@e2c38.fr) - [www.e2c38.fr](http://www.e2c38.fr)

Information sur l'événement - [www.jndj.org](http://www.jndj.org)



Contact :

Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance Isère

04 76 29 03 03 – [info@e2c38.fr](mailto:info@e2c38.fr)

Madjid BOUBAAYA



# INFORMATIONS DIVERSES

## LE PARTENARIAT MC2 GRENOBLE SE POURSUIT

Dans le cadre de la convention signée avec la Maison de la Culture de Grenoble (MC2), nous vous proposons cette année quatre représentations majeures du programme 2015-2016 au tarif groupe MC2. Un covotage peut-être organisé à partir de la mairie de Saint-Étienne-de-Crossey. N'hésitez pas, contactez Joan à la bibliothèque pour plus renseignements au 04 76 06 00 96 ou [bibliotheque@crosssey.org](mailto:bibliotheque@crosssey.org) !



**THEATRE**

**TARTUFFE d'après Tartuffe...**  
Vend. 27 novembre - 20h30  
17 € et 10 €. À partir de 12 ans.  
Performance théâtrale du Groupe Fantômas. Conception et jeu Guillaume Baillart.



**OPERA**

**BARTOK Le château de Barbe-Bleue**  
Vendredi 29 janvier - 20h30  
22 € et 10 €  
Soprano Michelle DeYoung, basse Bólint Szabó. Orchestre national de Lyon, direction Leonard Slatkin.



**CONCERT**

**STEPHAN EICHER**  
Jeudi 24 mars - 19h30  
31 € et 28 €  
Und die Automaten  
Guitares et orchestre d'instruments acoustiques automatisés.



**CIRQUE**

**A Ô LANG PHÔ**  
Vendredi 10 juin - 20h30  
17 € et 10 €. À partir de 6 ans.  
Conception Tuan Le, Nguyen Nhat Ly, Nguyen Lan Maurice et Nguyen Tan Loc.

Toutes les infos sur : [mc2grenoble.fr](http://mc2grenoble.fr)

### Tarifs des spectacles à Saint-Etienne-de-Crossey

Abonnement pour les trois spectacles :

Jusque dans nos sourires  
Malcolm Potter Trio  
Tierra Efimera

15 % de remise appliquée à chaque tarif

### édito

Le spectacle vivant est encore et toujours au cœur de notre action culturelle et du thème retenu cette année pour nous guider dans nos choix : « De l'autre côté ».

Le mouvement, l'image, la parole et la musique ont l'avantage, en effet, de nous plonger dans un monde éphémère où les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être. Les créations artistiques ont ce pouvoir de nous dévoiler « l'autre côté du miroir ». Ainsi, comme un clin d'œil à Lewis Carroll, nous vous proposons « un voyage immobile » au travers de cinq spectacles qui seront pour vous « un bol d'air ». Ils pourront parfois vous déboussoler mais susciteront toujours de fortes émotions et alimenteront votre curiosité. Le programme est toujours très varié et adapté à tous les goûts et tous les âges.

Nous renforçons cette année nos partenariats avec le maintien d'un spectacle décentralisé de la MC2 et la poursuite de notre collaboration avec le Voiron Jazz Festival. Mais, et c'est une nouvelle ambition pour nous, nous avons également intégré le projet de programmation décentralisée du Grand Anglé de Voiron afin de vous proposer des spectacles que nous ne pourrions pas assumer seuls. Enfin, le partenariat se décline aussi à l'échelle de notre bassin de vie puisque le premier spectacle du mois de novembre est organisé conjointement par les communes de Saint-Étienne-de-Crossey et de Saint-Aupre.

Que vous soyez les plus nombreux possible à partager nos propositions mais également à nous en faire : tel est notre souhait. Le rideau peut s'ouvrir sur la nouvelle saison !

La commission Vie du Village et Actions culturelles



Dans le cadre de notre action culturelle municipale, nous restons fidèles à plusieurs principes qui restent pour nous incontournables :

- Susciter la curiosité chez le plus grand nombre, enfants, jeunes, adultes et seniors ; les thématiques et les formats variés ne peuvent qu'y contribuer ;
- Permettre à chacun de « sortir » le plus souvent possible près de chez soi, à un moindre coût, pour des prestations de qualité ;
- Soutenir la création locale et régionale avec des artistes reconnus et d'autres en début de carrière ;
- Intégrer à notre action culturelle les associations de la commune en fonction de leurs possibilités et poursuivre les partenariats avec les grandes salles de spectacles iséroises, ainsi que les événements culturels du pays voironnais.



Renseignements et réservations :  
04 76 06 00 96  
[bibliotheque@crosssey.org](mailto:bibliotheque@crosssey.org)  
[www.st-etienne-de-crossey.fr](http://www.st-etienne-de-crossey.fr)



# De l'autre côté...

Saison culturelle 2015/16  
Saint-Étienne-de-Crossey

**ENTRÉE LIBRE**

Vendredi 2 octobre  
20h30 - Salle des fêtes  
**PRÉSENTATION  
DE LA SAISON CULTURELLE  
2015-2016**

Avec les Pommes Dauphines, compagnie de théâtre amateur de la commune et en présence d'Éliane Baracetti, directrice du Grand Anglé.

Mardi 10 novembre - 20h30  
Salle polyvalente de Saint-Aupre

### LE CONVOI



En partenariat avec la commune de Saint-Aupre. Cie 1605, d'après un récit d'André Volk. Avec Dominique Volk, Marion Ferrieu et Loïc Buisson.

9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant  
[www.compagnie1605.wix.com/compagnie-1605](http://www.compagnie1605.wix.com/compagnie-1605)  
4 000 sont partis, 100 sont revenus. Ce récit est celui d'un jeune engagé volontaire, capturé alors qu'il rejoignait l'Angleterre, qui témoigne jour après jour de l'atrocité de ce convoi Buchenwald-Dachau du 7 avril 1945. Des années plus tard, l'auteur tire de ses notes et de sa mémoire le témoignage de ce que l'homme peut produire de plus monstrueux, sans toutefois oublier la fraternité de certains prisonniers entre eux. Entre devoir de mémoire, faits historiques et interrogation pour le futur.

Vendredi 5 février - 20h30 - Salle des fêtes  
**JUSQUE DANS NOS SOURIRES**



Spectacle MC2 décentralisé - Cie Sylvie Guillermin.  
Avec Smaïn Boucetta et Sylvie Guillermin.  
8 € tarif adulte, 6 € tarif enfant  
[www.cie-guillermin.fr/jusque.html](http://www.cie-guillermin.fr/jusque.html)

En 2005, la chorégraphe Sylvie Guillermin crée Jusque dans nos sourires. Son parti pris : observer ce que devient la danse lorsque l'espace est considérablement réduit. Pour offrir à cette pièce un nouveau cadre, elle se replonge dans le vécu de l'incarcération. « Amenant petit à petit l'empreinte de ces lectures sur le territoire chorégraphique, j'ai enfermé deux danseurs dans un espace restreint... Loin des larges plateaux de théâtre. »

Jeudi 31 mars - 20h30 - Salle des fêtes  
**ATTIFA DE YAMBOLÉ**



Spectacle Grand Anglé décentralisé  
De et avec Valérie Vèril, Cie 26000 Couverts.  
22 € tarif plein, 10 € tarif réduit, 8 € tarif enfant  
[www.26000couverts.org/Attifa-de-Yambole.html](http://www.26000couverts.org/Attifa-de-Yambole.html)

Rentrée « conquiesse » cet hiver d'un voyage en Afrique, Anne-Sybille Couvert est persuadée qu'elle a découvert un peuple et sa culture. Par le biais de la fable, narrant l'histoire de la fillette Attifa, Anne-Sybille nous communique avec une candeur déconcertante et beaucoup de drôlerie, ses passions toutes récentes pour l'art du conte et pour l'Afrique. Finalement, par un subtil miroir à double face, tendu vers elle et le public, c'est nous qu'elle interroge avec beaucoup d'humour sur nos préjugés et stéréotypes raciaux.

Jeudi 7 avril - 20h30 - Salle des fêtes  
**MALCOLM POTTER TRIO**



Dans le cadre du Voiron Jazz Festival 2016  
Avec Malcolm Potter (chant, contrebasse), Alfio Origlio (piano) et Andy Barron (batterie)  
9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant  
[www.malcolm.potter.free.fr](http://www.malcolm.potter.free.fr)

Entre ces musiciens qui font partie de la « crème du jazz français », une complicité évidente est née. Aucune limite de style n'entrave leur imagination. Sans étiquette, sans réserve, créations et réadaptations de standards, un spectacle dynamique de jazz vocal ! Malcolm Potter proposera un tour d'horizon de ses nouvelles créations et des « réarrangements » de grands standards. Levé de rideau avec les ateliers de pratique musicale de la MPT.

Vendredi 20 mai - 20h - Salle des fêtes  
**TIERRA EFIMERA**



Une mise en scène de la matière terre par le Collectif Terrain.  
Tarif unique 6 €. Tout public à partir de 4 ans.  
[www.grainsdebatisseurs.com/spectacles/spectacles-2/](http://www.grainsdebatisseurs.com/spectacles/spectacles-2/)

Cette jeune troupe invente avec humour et raffinement une tonique fusion entre peinture et cinéma, dessin animé et chorégraphie, théâtre d'ombres et création graphique, art et écologie. Dans ce spectacle les images sont passagères : elles se composent et se décomposent dans le sable pour le plaisir des yeux. A découvrir absolument !

# A VOS AGENDAS !



- 6 novembre** : AG du Foyer Sully  
Salle du conseil 19H00
- 8 novembre** : Matinée Diots Foyer Sully  
Salle polyvalente  
10H - 13H00
- 10 novembre** : spectacle « Le Convoi »  
Salle polyvalente - 20H30
- 11 novembre** : Cérémonies  
**Le Haut** : 8h45 **Le bas** : 9H30
- 13 novembre** : AG du Sou des Ecoles  
Salle du Conseil - 20H30
- 21 novembre** : Atelier déco de Noël  
Salle 1 - 14h00 - 17h00
- 28 novembre** : Atelier déco de Noël  
Salle 1 - 14h00 - 17h00
- Du 4 au 26 décembre** : Expo Numemoris  
Salle 2
- 5 décembre** : Sainte Barbe - Pompiers de  
Crossey - Salle Polyvalente
- 6 décembre** : Elections régionales 1er  
tour
- 13 décembre** : Elections régionales  
2ème tour

## St Etienne de Crossey

- 8 novembre** : Bourse au skis - Ski Club  
Dépôt 9h00 - 12h00  
Vente 14h00 - 17h00
- 11 novembre** : Cérémonie  
Monuments aux morts  
10h15
- 6 décembre** : Elections régionales 1er  
tour
- 11 décembre** : Don du sang  
Salle des fêtes  
17h00 - 19H45
- 12 décembre** : Concert de Noël  
La Stéphannelle  
Eglise - 20h00
- 13 décembre** : Elections régionales 2ème  
tour



Saint Nicolas  
de Macherin

- 11 novembre** : Cérémonie  
Monuments aux  
morts  
11h15
- 6 décembre** : Elections régionales  
1er tour
- 7 décembre** : Don du Sang
- 13 décembre** : Elections régionales  
2ème tour

## CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

A compter du 2 novembre 2015, le cabinet de soins infirmiers de St Etienne de Crossey assurera, au sein de ses locaux 307 rue du tram, une permanence du lundi au vendredi, de 9h à 10h, et ce jusqu'au 18 décembre 2015

Le Cabinet Infirmier

La Mairie de Saint-Aupre souhaite la bienvenue à Charly Royer qui a repris le garage familial dans la zone de la Bouboutière.



Vous êtes nombreux à nous demander la liste des **médecins et pharmacie de garde**. Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde. La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible. Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).

### Le Petit Monde de Saint-Aupre n°114

Directeur de Publication :

Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Comité de rédaction** : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

**Lundi** : 16H00 - 19H00

**Mardi** : 13H30 - 17H45

**Jeudi** : 13H30 - 17H45

Tel : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : [mairie.saint-aupre@paysvoironnais.com](mailto:mairie.saint-aupre@paysvoironnais.com)